

Commission : Sommet international de Madrid UE-CELAC

Problématique : “Comment peut-on renforcer la coopération entre l’Europe et la Communautés des États Latino-Américains et des Caraïbes, tout en surmontant les défis environnementaux ?”

Auteur : Mexique

Le Mexique est un pays situé entre l’Amérique du Nord et l’Amérique centrale. Il est non seulement membre fondateur de l’Union Européenne mais également du CELAC (Communauté des États d’Amérique Latine et des Caraïbes), une organisation fondée en 2010 à Mexico City lors du Sommet du Groupe Rio.

Notre présidente actuelle, depuis octobre 2024, est Claudia Sheinbaum Pardo, du parti politique MORENA, fondé en 2012 par son prédécesseur, Lopez Obrador. Claudia Sheinbaum est une scientifique, ancienne climatologue et experte des énergies efficaces. Elle est notamment co-autrice du GIEC, un rapport détaillant l’évolution climatique, publié par les Nations Unies. Lopez Obrador a instauré une diplomatie active, centrée sur le CELAC, et Claudia Sheinbaum entend poursuivre et renforcer cet engagement.

Le Mexique est le premier pays d’Amérique latine à avoir signé un accord avec l’UE en 1997, les relations datant déjà de 1960. Bien que Claudia Sheinbaum ne soit au pouvoir que depuis moins d’un an, elle s’engage fermement à respecter et à faire prospérer l’investissement du Mexique dans le CELAC, tout en mettant en œuvre des réformes importantes. Son objectif est de garantir, à long terme, l’alliance entre le CELAC et l’UE, en renforçant la coopération à travers des accords commerciaux bilatéraux et régionaux qui placent la protection de l’environnement au cœur des négociations. La longue histoire des relations entre ces deux entités favorise déjà cette entente bénéfique pour les deux parties.

Le Mexique est un acteur clé dans la coopération avec le CELAC, notamment sur les plans politique, social et économique. Il cherche à se positionner comme un leader dans cette coopération tout en renforçant l’intégration régionale et le développement du CELAC. Le Mexique a à plusieurs reprises promu le multilatéralisme du CELAC, mettant en avant la médiation pour la paix dans les régions de l’Amérique Latine et des Caraïbes. Le pays lutte également contre les inégalités sociales, en investissant dans la santé, l’éducation, et en favorisant les investissements privés ainsi que le libre-échange. De plus, il partage son expertise en matière de climat avec les pays de la région, ce qui renforce encore davantage les liens avec l’UE, notamment en matière de transition énergétique et de durabilité.

L’Union Européenne et le Mexique partagent des intérêts et valeurs communes, telles que la démocratie, le renforcement de la paix, la défense des droits de l’homme et de la santé. Ces valeurs ont conduit à des accords bilatéraux, tels que l’accord politique et commercial de 2000, révisé en 2016, et plus récemment, un nouvel accord en 2025 sur le commerce de l’agriculture, signé quelques jours avant l’investiture de Trump, afin de contrer la hausse des droits de douane et de consolider les avantages économiques pour les deux régions.

Quant à l'environnement, le Mexique joue un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique et s'efforce de mettre en œuvre des actions concrètes pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Il a ratifié l'Accord de Paris et s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 22 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2013. Le pays s'appuie sur ses alliances internationales, notamment avec l'UE, pour garantir que la coopération économique ne nuit pas à l'environnement. En 2021, plus de 25 % de la capacité électrique du Mexique provenait de sources renouvelables, telles que l'énergie solaire, éolienne et géothermique, un pourcentage qui devrait augmenter dans les années à venir, avec un investissement de plus de 13 milliards de dollars dans le développement des énergies renouvelables. De plus, plusieurs villes mexicaines ont mis en place des programmes pour encourager le tri sélectif et adopter une démarche zéro déchet. Le Mexique a également annoncé la mise en place d'une interdiction progressive des plastiques à usage unique en 2020, une mesure importante pour lutter contre la pollution plastique. Cette dynamique environnementale ne freine pas les relations économiques ; au contraire, elle ouvre de nouvelles opportunités de coopération avec l'UE, en particulier dans le domaine des technologies vertes et des énergies renouvelables.

Pour renforcer cette coopération, il est crucial d'intensifier les échanges d'expertise en matière d'énergies renouvelables et de technologies environnementales entre l'UE et le Mexique. Des projets communs dans ces domaines permettront de créer des solutions pour surmonter les défis environnementaux mondiaux tout en garantissant des avantages économiques et sociaux pour les deux régions. Les deux entités pourraient, par exemple, mettre en place des programmes de formation pour le développement des infrastructures vertes et soutenir les entreprises vertes innovantes en Amérique Latine et en Europe.

En conclusion, le Mexique est un acteur clé dans la coopération entre le CELAC et l'UE. Son investissement sur le plan politique, économique et social, notamment en matière d'environnement, prouve sa volonté d'entrer dans une dynamique de coopération internationale renforcée. Le Mexique œuvre non seulement à résoudre ses propres défis environnementaux, mais aussi à travailler de concert avec l'UE pour faire face aux enjeux climatiques mondiaux. Grâce à un échange d'expertises, à des investissements communs et à des initiatives collectives, le Mexique et l'UE peuvent renforcer leur coopération tout en surmontant les défis environnementaux auxquels ils sont confrontés.